



Communiqué aux citoyens

Comité intermunicipal:

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc
Municipalité de Saint-Boniface

Le 28 mai dernier a eu lieu le dépôt du projet de loi no 63 modifiant la *Loi sur les mines*. Cet été, plusieurs comités, organisations, associations, entreprises minières, citoyennes et citoyens se sont affairés à analyser et interpréter le projet de loi. Notre comité intermunicipal n'a pas fait exception.

Nous avons le privilège de vous annoncer notre participation aux consultations particulières et auditions publiques dans le cadre de l'étude du projet de loi no 63 à l'Assemblée nationale à Québec, comparution qui sera diffusée en direct sur leur site. L'audition aura lieu le **mardi 24 septembre 2024 à 16h55**.

Un mémoire a été écrit et sera présenté par: Mme Charline Plante, mairesse de Saint-Élie-de-Caxton, Mme Diane Rivard, conseillère municipale de Saint-Mathieu du parc et Jocelyn Mélançon, conseiller municipal de Saint-Boniface.

Le comité intermunicipal tient à remercier les membres des différents comités de citoyens et conseils municipaux, ainsi que notre député Simon Allaire. Votre appui est primordial et très précieux.

Bien que certains gains semblent acquis à la suite du dépôt du projet de la loi 63, nous devons poursuivre notre mission de protéger notre territoire et la population face aux conséquences des travaux miniers.

Comité intermunicipal:

Saint-Élie-de-Caxton (Mme Charline Plante, mairesse)
Saint-Mathieu-du-Parc (M. Claude Mayrand, maire / Mme Diane Rivard, conseillère municipale)
Saint-Boniface (M. Pierre Désaulniers, maire / M. Jocelyn Mélançon, conseiller municipal, porte-parole comité mixte)

Jocelyn Mélançon